

# ALIMENTERRE

## FESTIVAL DE FILMS DOCUMENTAIRES



## FOOD CHAINS

Un film de Sanjay Rawal



Comité Français pour  
la Solidarité Internationale

[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)  
[www.festival-alimenterre.org](http://www.festival-alimenterre.org)  
[www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org)

Avec le soutien de :



fondation  
daniel & nina carasso  
sous l'égide de la Fondation de France



En partenariat avec :



## TABLE DES MATIERES

<b>LE FILM : FOOD CHAINS .....</b>	<b>2</b>
<b>PRÉCISIONS SUR LE FILM .....</b>	<b>4</b>
Le secteur agricole aux États-Unis : gigantisme, exportation et concentration	4
La coalition des travailleurs d'Immokalee et le Fair Food Program	5
<b>LA THÉMATIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>CONCENTRATION DU SECTEUR ALIMENTAIRE MONDIAL.....</b>	<b>6</b>
Fonctionnement du marché alimentaire mondial	6
En théorie : la concurrence pure et parfaite .....	6
En pratique : La concentration du pouvoir .....	7
Concentration dans les filières agricoles : jus d'orange et banane	7
Le cas de la banane.....	7
Le cas du jus d'orange au Brésil .....	8
La grande distribution	8
<b>RESPONSABILITÉS PARTAGÉES POUR DES ALTERNATIVES .....</b>	<b>10</b>
Responsabilité politique	10
Responsabilité économique et commerciale : vers des circuits de distribution plus responsables et solidaires	11
Responsabilité citoyenne : du consommateur au consomm'acteur	12
<b>POUR PRÉPARER LE DÉBAT .....</b>	<b>13</b>
Profil d'intervenants potentiels	13
Questions d'entrée dans le débat	13
Comment agir ici ?	14
Outils d'animation	14
Filmographie .....	14
Bibliographie .....	14

---

## LE FILM : FOOD CHAINS

---

### SYNOPSIS

---

*Sanjay RAWAL / Eric SCHLOSSER, Eva LONGORIA, et Smriti KESHARI /Illumine Films and Two Moons Productions/2014 /82'/VOSTF*



Dans le sud des États-Unis, un bras de fer se joue entre les ouvriers agricoles travaillant dans les plantations de tomates de la région d'Immokalee en Floride et les géants de la distribution. Entre images d'archives et entretiens, se dessine le véritable visage du système agro-alimentaire mondialisé, intégré des champs aux rayons des supermarchés et des fast-food qui imposent les prix les plus bas au mépris de ces travailleurs invisibles. Ces hommes et ces femmes, la plupart immigrés, apportent pourtant l'espoir de leur lutte pacifique pour améliorer leurs conditions de vie et renverser ce rapport de force illégitime. [Bande annonce](#)

### NOTRE AVIS

---

Émouvant et personnel, ce film traite d'un sujet peu abordé par les thématiques du Festival ALIMENTERRE : le droit des travailleurs agricoles. Un bel hommage qui replace l'humain au cœur d'un système alimentaire mondialisé et dénonce une réalité scandaleuse. De quoi faire perdre toute saveur à ces belles tomates achetées au supermarché. Adapté aux adultes et aux jeunes dès le collège pour aborder les enjeux de la mondialisation et le pouvoir de la grande distribution mais également le pouvoir de la mobilisation collective comme levier d'action et de changement.

### LE RÉALISATEUR

---



Sanjay Rawal a passé plus d'une décennie à travailler dans les milieux associatifs et gouvernementaux dans le secteur agricole, en même temps qu'il gérait une société génétique avec son père. Suite à sa collaboration avec Abby Disney et Gini Reticker sur leur documentaire « Pray the devil back to hell » (2008), le virus du documentaire le gagne définitivement. Son premier court-métrage, « Ocean Monk » (2010), a remporté le Best Short Doc Prize au Festival du Film de St Louis en 2010. Son deuxième film, « Challenging Impossibility » (2011), projeté en avant-première au Festival du Film de Tribeca, a remporté plusieurs récompenses et a été sélectionné plus de 75 fois.

## INTENTION ET CONTEXTE DE TOURNAGE

---

Le livre de Barry Estabrook, *Tomatoland: How Modern Industrial Agriculture Destroyed Our Most Alluring Fruit* a fait prendre conscience à Sanjay Rawal que l'esclavage existait encore, et que ce n'était pas un fait si rare. Avec Smriti Keshari, productrice et photographe, ils ont visité de nombreuses fermes pour comprendre comment une telle situation était possible. Rapidement rejoints par Eric Schlosser, journaliste qui écrit depuis les années 1990 sur les conditions de vie des travailleurs agricoles, et par l'actrice Eva Longoria, très sensible à ces questions et productrice d'un film sur le travail des enfants, ils ont entendu parler des travailleurs d'Immokalee. Ils ont tout de suite su qu'ils avaient trouvé leurs protagonistes. Tout d'abord parce qu'ils avaient une très bonne compréhension du problème, bien meilleure que la plupart des universitaires, ensuite parce qu'ils ne se voyaient pas comme des victimes mais comme des acteurs du changement. Pour Sanjay Rawal, ce film dénonce mais propose aussi des solutions en abordant le problème de deux manières : d'un côté en opposant victimes et agresseurs pour sensibiliser, d'un autre en laissant la parole à ces acteurs du changement pour montrer que les choses peuvent évoluer.

## SCÉNARIO ET SÉQUENÇAGE

---

### Exploitation de la main d'œuvre agricole

*00:00:00 à 00:09:11*

Les ouvriers agricoles d'Immokalee vivent et travaillent dans des conditions extrêmement difficiles (promiscuité dans les lieux d'habitation, journée de travail de 15 heures, très bas salaires, exposition aux pesticides sans protection, etc.) alors qu'ils sont indispensables pour le bon fonctionnement des entreprises qui les exploitent. Cet esclavagisme des temps modernes n'est pourtant pas nouveau.

### Etablir le changement : le poids de la CIW

*00:09:11 à 01:22:40*

Les membres de la Coalition des travailleurs d'Immokalee (CIW) se regroupent pour lutter contre la pauvreté et l'exploitation des ouvriers agricoles (notamment des cueilleurs de tomates très nombreux dans la région). La CIW a mis en place un programme alimentaire équitable (appelé *Fair Food Program*) visant à faire reconnaître le droit des ouvriers agricoles face aux grandes enseignes et entreprises. Nous suivons alors leur grève de la faim et leurs revendications contre l'enseigne Publix, tout en se rendant compte de leur dépendance face aux fast-foods, services de restauration et supermarchés, et la pression qu'ils subissent.

## PROTAGONISTES

---

- Gerardo Reyes Chavez - Défenseur des droits des ouvriers et ouvrières agricoles ;
- Eva Longoria - Actrice, défenseuse des droits des ouvriers agricoles ;
- Lucas Benitez - Ouvrier agricole ;
- Angel Garcia - Ouvrier agricole ;
- Greg Asbed - Membre de CIW ;
- Tom Saenz - Président - Conseiller général de MALDEF ;
- David Bacon - Journaliste d'investigation ;
- Shannon Patten - Porte-parole de Publix ;

## MOTS-CLÉS

---

Ouvriers agricoles / Syndicats des travailleurs / Grande distribution / Migrations saisonnières / RSE / Syndicat / Esclavage moderne / Mobilisation collective pacifique / Droit des travailleurs / Condition des femmes

## PRÉCISIONS SUR LE FILM

---

### Le secteur agricole aux États-Unis : gigantisme, exportation et concentration

#### Informations générales

- **Superficie** : 9 147 420 km<sup>2</sup> soit 914 742 000 hectares<sup>1</sup>
- **Population** : 321 418 820 (source : Banque Mondiale, 2015)
- **IDH (2014)** : 0,915 (8ème rang sur 188)<sup>2</sup>
- **PIB (2015)** : 17, 9 Milliards USD<sup>3</sup>
- **PIB par habitant (2015)** : 55 837 USD
- **Travailleurs immigrés** : 60 % des ouvriers agricoles sont en situation irrégulière aux États-Unis, 78 % ont traversé la frontière pour venir travailler<sup>4</sup>
- **Chiffre d'affaires des supermarchés** : les supermarchés ont généré 4,4 trillions de dollars de chiffre d'affaires en 2013 et ont un pouvoir énorme sur le secteur agricole<sup>5</sup>.

#### La répartition des terres agricoles

Aux États-Unis, 44 % du territoire est recouvert par des terres agricoles<sup>6</sup> soit plus de 400 millions d'hectares. Malgré des espaces agricoles gigantesques, seulement 2 % des hommes et moins de 1 % des femmes (2010) travaillent dans le secteur agricole aux États-Unis<sup>7</sup>. La mécanisation du travail étant très développée, la main d'œuvre agricole a drastiquement baissé au cours de ces dernières années pour laisser place aux tracteurs et autres moissonneuses batteuses.

#### La production agricole

Aux États-Unis, première puissance agricole mondiale en termes de production, les cultures sont très variées. Mais subsiste, face à cette diversité, une spécialisation régionale : agriculture irriguée et élevage extensif à l'Ouest ; céréales et soja au centre ; arachide et coton au Sud ; élevage laitier au Nord-est. Le pays est le premier producteur mondial de maïs, de soja, de viande bovine ou encore de volailles. Les seules dépendances du pays concernent les produits tropicaux comme le café ou les bananes. L'importante production de céréales est destinée à l'élevage. Enfin l'agriculture étatsunienne est fortement tournée vers

<sup>1</sup> Banque Mondiale : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.TOTL.K2?locations=US>

<sup>2</sup> Rapport sur le développement humain, PNUD, 2015

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015\\_human\\_development\\_report\\_overview\\_fr.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report_overview_fr.pdf)

<sup>3</sup> [www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/etats-unis/presentation-des-etats-unis/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/etats-unis/presentation-des-etats-unis/)

<sup>4</sup> US National Farm Worker Ministry

<sup>5</sup> Rapport Deloitte, 2015, [www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fpc/Documents/secteurs/consumer-business/deloitte\\_etude\\_champions-%20de-la-distribution%20\\_2015.pdf](http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/fpc/Documents/secteurs/consumer-business/deloitte_etude_champions-%20de-la-distribution%20_2015.pdf)

<sup>6</sup> Banque Mondiale, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.AGRI.ZS?locations=US>

<sup>7</sup> Banque Mondiale

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.MA.ZS?end=2010&locations=US&start=1980&view=chart>

l'extérieur et ont atteint plus de 127 milliards d'euros en 2014 ce qui représente une augmentation de 125 % au cours des 10 dernières années<sup>8</sup>.

### La concentration foncière

Les questions d'accaparement des terres et de concentration foncière ne sont pas réservées aux pays dits du Sud. Aux États-Unis, comme en Europe, ces phénomènes ne cessent d'augmenter, encouragés par les pratiques agro-industrielles. En 1992, les États-Unis comptaient « 1 925 000 exploitations, contre 5,6 millions en 1950. Leur taille moyenne est passée de 193 ha à 205 ha de 1987 à 1992 et les grandes exploitations sont de plus en plus nombreuses<sup>9</sup>. » En France, la « moitié de la surface agricole utile est aujourd'hui exploitée par 10 % des plus grandes exploitations, [...] soit à peine 50 000 exploitations<sup>10</sup>. »

### Les ouvriers agricoles aux États-Unis

L'histoire de l'exploitation dans le travail agricole aux États-Unis remonte à l'époque de l'esclavage. Dans les années 60, les luttes du syndicat des travailleurs agricoles *United Farm Workers (Travailleurs agricoles unis)* ont permis d'obtenir des avancées considérables dans les conditions de travail et de rémunération des travailleurs. Cette percée historique a été rapidement contrée par la législation entravant l'action syndicale. Aujourd'hui dans le secteur, les conditions de travail restent les plus difficiles et les salaires sont les moins élevés du pays. Les ouvriers agricoles sont en général payés à la tâche et non à l'heure travaillée, un système hérité directement de l'esclavage. Obligés de travailler à un rythme intenable, les ouvriers agricoles vivent en dessous du seuil de pauvreté. Un travailleur agricole gagne en moyenne 12.000 \$ par an.

La situation des femmes est loin d'être idéale, 1 américaine sur 3 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel au travail<sup>11</sup>. Une étude de 2012 sur la vulnérabilité des ouvrières agricoles immigrées à la violence et au harcèlement sexuel aux États-Unis a montré que plus de 80 % de ces femmes ont été victimes de harcèlement sexuel<sup>12</sup>, sans avoir la possibilité de le dénoncer sous peine de perte de leur emploi.

Dans les cas les plus extrêmes les travailleurs sont sujets à une forme d'esclavagisme moderne. Cela repose sur l'extrême pauvreté de ces personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre leur emploi et sont prêts à tout accepter pour le conserver.

### La coalition des travailleurs d'Immokalee et le Fair Food Program<sup>13</sup>

La région d'Immokalee se situe dans le comté de Collier en Floride, au Sud-Est des États-Unis. La zone comprend environ 20 000 habitants et une réserve amérindienne. Sur le territoire, la culture de la tomate est très répandue et le secteur exploite chaque année un nombre important de travailleurs migrants en situation irrégulière. Ils n'ont aucune sécurité garantie par leur travail et sont rémunérés au panier rempli (entre 40 et 45 centimes le panier), sachant qu'un panier équivaut à 15,5 kilogrammes<sup>14</sup>.

La législation américaine est très restrictive en matière de droit à s'organiser en syndicat. Le pays n'a d'ailleurs toujours pas ratifié la convention fondamentale de l'Organisation Internationale du Travail garantissant cette liberté fondamentale. Ainsi, lorsqu'au début des

<sup>8</sup> <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1506-ci-resinter-fi-etats-unis.pdf>

<sup>9</sup> [www.amerique-du-nord.com/usa/economie.htm](http://www.amerique-du-nord.com/usa/economie.htm)

<sup>10</sup> L'accaparement de terres et la concentration foncière menacent-ils l'agriculture et les campagnes françaises ? [www.bastamaq.net/L-accaparement-de-terres-et-la](http://www.bastamaq.net/L-accaparement-de-terres-et-la)

<sup>11</sup> [www.huffingtonpost.com/2015/02/19/1-in-3-women-sexually-harassed-work-cosmopolitan\\_n\\_6713814.html](http://www.huffingtonpost.com/2015/02/19/1-in-3-women-sexually-harassed-work-cosmopolitan_n_6713814.html)

<sup>12</sup> Human Rights Watch, *Cultivating Fear: The Vulnerability of Immigrant Farmworkers in the US to Sexual Violence and Sexual Harassment*, p.23. [www.hrw.org/sites/default/files/reports/us0512ForUpload\\_1.pdf](http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/us0512ForUpload_1.pdf)

<sup>13</sup> Programme alimentaire équitable

<sup>14</sup> [www.splcenter.org/news/2008/04/15/migrant-tomato-workers-face-chronic-abuses](http://www.splcenter.org/news/2008/04/15/migrant-tomato-workers-face-chronic-abuses)

années 90, il s'est agi, pour les ouvriers des plantations, de défendre collectivement leurs droits, ils se sont organisés en Coalition des travailleurs d'Immokalee (CIW). Les militants de l'organisation se sont rapidement aperçus que les fermiers, leurs employeurs directs, avaient des marges de manœuvres plutôt réduites pour améliorer le niveau de rémunération du travail dans les champs. La Coalition a alors décidé de porter ses revendications salariales directement devant les géants de l'agroalimentaire. La CIW est un mouvement d'ouvriers agricoles mexicains qui défend les droits des ouvriers agricoles et lutte au côté des travailleurs d'Immokalee.

La CIW a développé et mis en place un programme pour mettre fin à la pauvreté et à l'exploitation dans les champs de tomates en Floride. Ce programme, appelé [Fair Food Program](#), est un partenariat unique entre les exploitants agricoles, les ouvriers agricoles et les entreprises de l'industrie agroalimentaire pour garantir des conditions de travail et des salaires décentes lors de la récolte des fruits et légumes. La CIW demande aux grands supermarchés et aux géants de la restauration rapide de payer un centime de plus par livre de tomates (soit 0,45 kilogramme) et de refuser d'acheter les tomates venant d'exploitations où il est fait état de violation des droits humains. À ce jour, 12 multinationales ont signé, mais d'autres s'y refusent toujours. Le Fair Food program cible aussi les consommateurs. Informés des pratiques des entreprises, ils peuvent agir en refusant d'acheter les marques qui tolèrent les violations de droits humains.

---

## LA THÉMATIQUE

---

*Face à la concentration du secteur agroalimentaire, quelles solutions pour garantir la dignité au travail des agriculteurs et des ouvriers agricoles?*

---

## CONCENTRATION DU SECTEUR ALIMENTAIRE MONDIAL

---

### Fonctionnement du marché alimentaire mondial

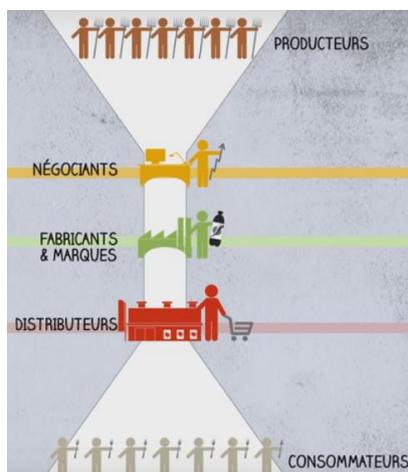
#### En théorie : la concurrence pure et parfaite

La concurrence pure et parfaite représente un des deux cas extrêmes dans la structuration des marchés, en opposition à celui du monopole. D'après les théories libérales et néolibérales, le marché a des vertus autorégulatrices. Une « main invisible », d'après Adam Smith, réglerait l'ensemble des mécanismes de ce marché, sans nécessité d'intervention d'une puissance régulatrice externe. Ainsi, le marché, lorsqu'on le laisse fonctionner sans intervenir, est censé générer lui-même son propre équilibre. Mais pour que cette théorie fonctionne dans la pratique, plusieurs conditions doivent être réunies :

- atomicité : un très grand nombre d'acheteurs et de vendeurs pour qu'aucun d'eux ne puisse influencer sur le prix du marché ;
- homogénéité : les produits proposés sur le marché doivent être de qualité identique afin que les acheteurs ne soient guidés que par le prix ;
- fluidité : l'entrée et la sortie du marché doivent se faire librement sans aucune entrave (protectionnisme, numerus clausus) de la part des vendeurs déjà en place. Toute personne souhaitant se lancer dans la production d'un produit doit être capable de le faire ;
- l'accès à l'information doit être garanti pour tous les vendeurs du marché et ceux-ci doivent être indépendants les uns des autres ;

- Libre circulation des facteurs de production (terre, capital, travail) : les marchés financiers et du travail doivent répondre aux mêmes conditions afin que les facteurs de production se réorientent naturellement et librement sur les marchés.

### En pratique : La concentration du pouvoir



#### La répartition du pouvoir

Source : Animation "Qui a le pouvoir ?" Le Basic, 3'38

En réalité, on voit très clairement que ces conditions ne sont pas réunies :

Sur le marché alimentaire, un nombre toujours plus important d'acteurs entre en scène mais ils n'ont pas le même poids. Certains sont plus en capacité d'avoir un pouvoir de décision sur les prix du marché ce qui déséquilibre la pureté de celui-ci. On pourrait comparer les marchés alimentaires à un goulot d'étranglement où beaucoup de producteurs et de consommateurs font jouer l'offre et la demande mais où les intermédiaires contrôlent le marché.

De la même manière, l'homogénéité n'est plus garantie sur le marché : un producteur de tomates sous serre issues de l'agro-industrie ne vend pas le même produit qu'un petit producteur biologique issu de l'agriculture familiale et ressemant chaque année ses propres semences.

Les politiques mises en place sur la scène internationale ou au niveau régional vont dans le sens de la libéralisation du commerce (ALENA, TAFTA, APE, etc.) ce qui valide les logiques et les pratiques des grandes entreprises au détriment des petits exploitants et des travailleurs. Ces politiques libérales sont fortement influencées par les lobbies du secteur. Cependant, le marché n'est pas fluide pour autant. Entre pactes et alliances, les grandes enseignes de la distribution règnent aujourd'hui de manière oligopolistique<sup>15</sup> sur le marché.

Ainsi une poignée d'entreprises agroalimentaires, les distributeurs détiennent la quasi-totalité des parts du marché. Le système agroalimentaire est concentré, ce qui engendre un système inéquitable en faveur d'acteurs qui ont le pouvoir financier et décisionnel. Les supermarchés imposent des prix extrêmement bas à leurs fournisseurs, qui n'ont pas le choix de vendre à d'autres acheteurs. Et ce sont les ouvriers agricoles, situés tout en bas de la chaîne d'approvisionnement, qui pâtissent le plus de ce système injuste.

## Concentration dans les filières agricoles : jus d'orange et banane

### Le cas de la banane

L'intégration verticale permet aux entreprises de contrôler toutes les opérations de la chaîne d'approvisionnement, depuis la phase de production jusqu'aux réseaux de distribution.

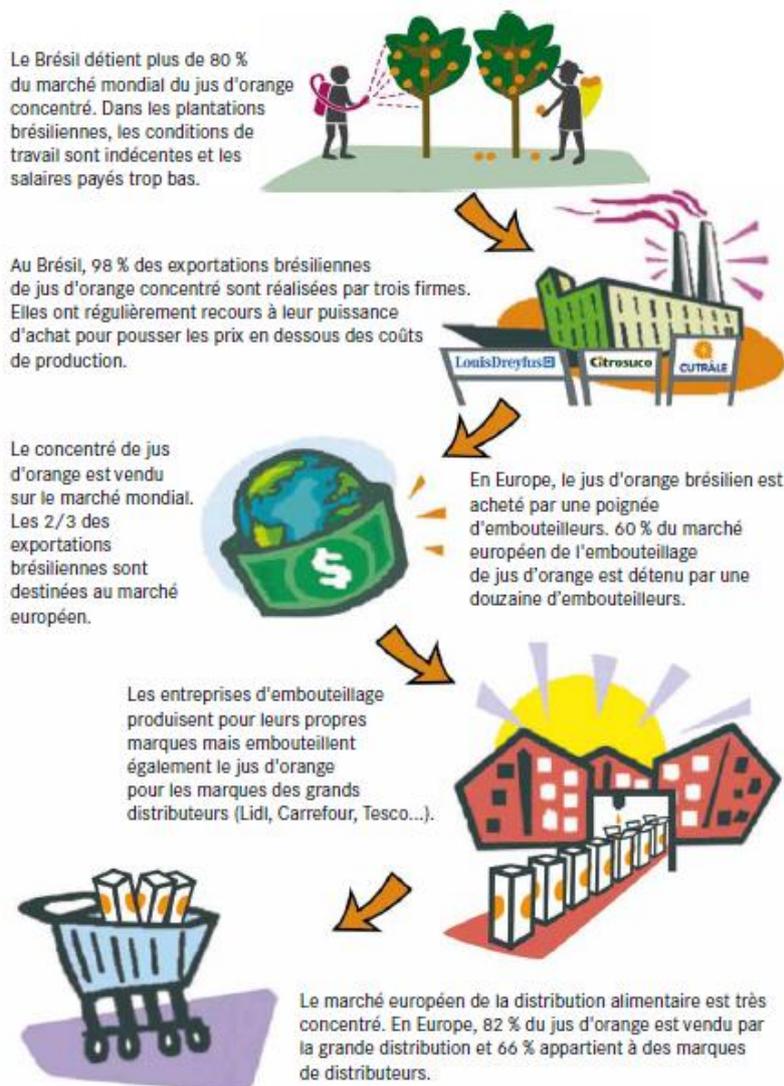
Dans le commerce de la banane cela comprend la production, l'emballage, l'expédition, l'importation et le mûrissement du fruit. Une multinationale pratiquant l'intégration verticale du commerce de la banane est propriétaire de la plantation, elle est donc l'unique client. Elle peut ainsi faire pression sur les prix (selon la bourse), se permettre des retards de paiement et des menaces sur les contrats ou imposer des mises aux normes à la charge du producteur. Les fournisseurs sont donc dépendants, ne touchent que très peu de bénéfices (4,4 % du prix

<sup>15</sup> Se dit d'un marché où un très petit nombre d'entreprises ont le monopole de l'offre d'une marchandise ou d'un service et sont ainsi soustraites au régime de libre concurrence.

contre 56,4 % pour les supermarchés<sup>16</sup>) et travaillent dans des conditions extrêmement difficiles.

Le CFSI, en partenariat avec la CGT, met en œuvre depuis janvier 2014 le projet *La santé et la sécurité au travail dans l'industrie de la banane* dans le cadre de son programme « Coopérer autrement en acteurs de changement » (CAAC). Pour plus d'information : [www.cfsi.asso.fr/thematique/sante-et-securite-travail-lindustrie-banane](http://www.cfsi.asso.fr/thematique/sante-et-securite-travail-lindustrie-banane)

## Le cas du jus d'orange au Brésil



### Pressés comme des oranges

Source : **Peuples Solidaires**  
[http://supplychainge.org/fileadmin/reporters/fr\\_files/jus\\_orange\\_PS\\_papier\\_151110bd.pdf](http://supplychainge.org/fileadmin/reporters/fr_files/jus_orange_PS_papier_151110bd.pdf)

## La grande distribution

Pendant les Trente Glorieuses, on assiste à la « révolution des supermarchés » due à l'augmentation des revenus des ménages et à l'urbanisation de la demande alimentaire. Aujourd'hui en France (2015), « plus de 60 % des denrées alimentaires sont achetées en grande surface<sup>17</sup> » et seulement 7 enseignes contrôlent les quelques 11 000 hyper et

<sup>16</sup> [www.peuples-solidaires.org/2015/12/le-cout-humain-des-bananes-bas-prix-rapport](http://www.peuples-solidaires.org/2015/12/le-cout-humain-des-bananes-bas-prix-rapport)

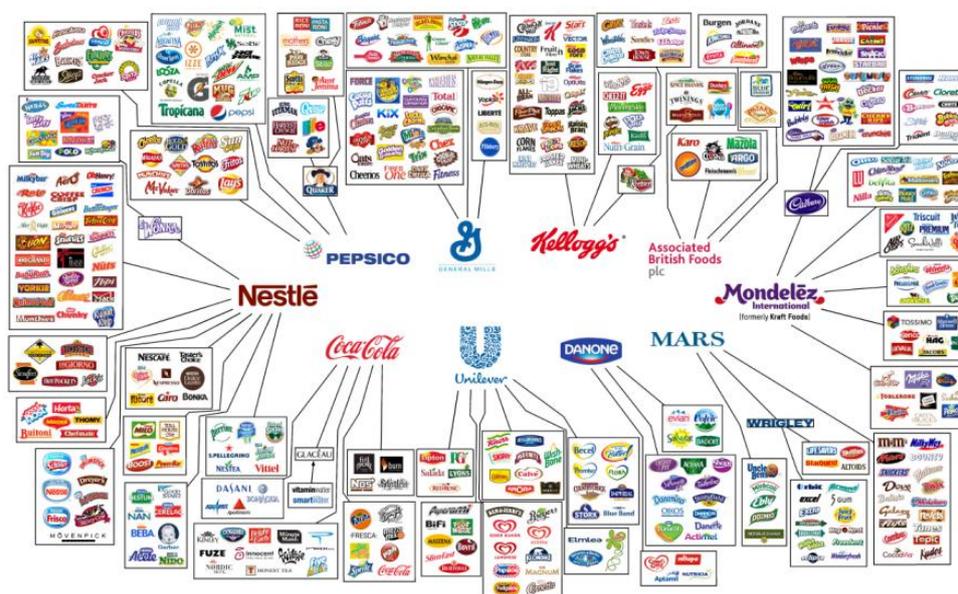
<sup>17</sup> Altermonde, 2015

supermarchés sur le territoire<sup>18</sup>.

Dans les années 1990, les chaînes de supermarchés se sont déployées à l'international et ont conquis les pays en développement après avoir « atteint la saturation de leur marché d'origine [...] en Europe ou aux États-Unis.<sup>19</sup> » Cette expansion tient son succès du soutien des gouvernements et des institutions internationales, qui ont favorisé la compétitivité des entreprises et amélioré les systèmes d'approvisionnement, dans l'objectif de faire baisser les coûts. Mais cela a eu pour conséquences de bouleverser les marchés locaux et les habitudes alimentaires locales, de détruire des emplois notamment ceux des petits commerçants et paysans. Il est estimé que « pour un emploi créé dans la grande distribution et l'approvisionnement, ce sont au moins dix emplois locaux qui sont détruits<sup>20</sup> ». L'expansion à grande vitesse de la grande distribution a parallèlement favorisé les fermes géantes pouvant répondre aux conditions des supermarchés (prix, rendement, normes sanitaires nécessitant des investissements lourds, etc.), la détérioration profonde des conditions de travail des ouvriers agricoles, l'accaparement des terres agricoles au détriment des producteurs locaux, l'augmentation de l'offre de produits à bas prix mais de moindre qualité, la dégradation de l'environnement due au recours à une agriculture intensive, productiviste et tournée vers l'exportation au détriment d'une agriculture vivrière, etc. Mais attention ces conséquences ne sont pas uniquement dues à la grande distribution.

Par exemple, le travail des enfants dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire est lié à la détérioration de l'économie ivoirienne. L'accaparement des terres a été initié par la hausse des prix alimentaires en 2007-2008. La dégradation de l'environnement est liée à la pression des producteurs d'intrants et la recherche d'une meilleure productivité. Quant à la recherche de produits à bas prix, les consommateurs ont également une part de responsabilité.

## La concentration du secteur de la distribution



Source : Joki Gauthier pour Oxfam (2012), [www.behindthebrands.org/en/~media/Download-files/bp166-behind-brands-260213-fr.ashx](http://www.behindthebrands.org/en/~media/Download-files/bp166-behind-brands-260213-fr.ashx)

## Concurrence déloyale ?

La concentration du secteur de la grande distribution et son pouvoir sur les fournisseurs ont de quoi inquiéter. Les différents États en ont conscience et commencent à prendre certaines mesures. En Europe, la Commission européenne a publié en janvier 2015, un Livre vert qui

<sup>18</sup> Vidéo Animation du BASIC « Qui a le pouvoir ? », <http://lebasic.com/chocostarz-la-nouvelle-animation-video-co-produite-par-le-basic/>

<sup>19</sup> Altermonde n°44, p.42

<sup>20</sup> Ibid. p.42-43

dénonce ces phénomènes et la concurrence déloyale en identifiant « les bonnes et mauvaises pratiques ». Mais est-ce suffisant pour réguler en profondeur le secteur de la distribution alimentaire ?

*Source* : Pauline Dominguez, « Les consommateurs et les fournisseurs sont devenus dépendants », *In Dossier L'invasion des supermarchés, les pays du Sud doivent-ils avoir peur ?*, Altermondes, Déc. 2015, pp.44-45

## RESPONSABILITÉS PARTAGÉES POUR DES ALTERNATIVES

Depuis quelques années, on observe l'émergence d'une critique du système de la grande distribution par les consommateurs eux-mêmes, au profit de structures collaboratives, plus locales et plus responsables. Mais quel est le **rôle des États et des institutions internationales** dans ce développement d'alternatives à la grande distribution ? Quelles sont les initiatives à prendre pour un commerce plus solidaire ?

### Responsabilité politique

- Soumettre les entreprises à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) obligatoire, contraignante et accompagnée d'un régime de sanctions. Il convient aussi de favoriser la mobilisation de coordinations larges et citoyennes allant des travailleurs aux consommateurs pour exercer un réel contrôle public sur les firmes multinationales.
- S'appuyer sur un appareil normatif puissant conjuguant les normes nationales, européennes et internationales dans le sens d'un renforcement des droits sociaux, humains et environnementaux. Mais cet appareil normatif n'a de sens que s'il est couplé à un appareil de sanctions. Il faut permettre aux consommateurs d'être informés des conséquences sociales et environnementales négatives générées par les entreprises dont ils achètent les produits et les services. Il faut mettre en place la conditionnalité sociale et environnementale des aides publiques aux entreprises.
- Favoriser la transparence et l'information par la certification ou labellisation afin de permettre aux consommateurs d'être informés.
- Réduire l'influence des grands groupes sur les politiques publiques en renforçant les contrôles démocratiques et en valorisant les circuits courts et le commerce équitable.
- Réguler les marchés ou l'usage de produits chimiques et toxiques afin de limiter les effets néfastes sur le cadre de vie des fournisseurs, des ouvriers agricoles et des consommateurs et sur l'environnement.
- Encadrer les pratiques commerciales déloyales des supermarchés en mettant en place un mécanisme de régulation permettant aux producteurs qui alimentent le marché européen de porter plainte de manière anonyme et indépendamment de leur pays d'origine, au sein ou hors de l'UE.

### Focus : L'implication de l'État en Équateur

Le gouvernement équatorien a adopté en septembre 2015, une loi visant à la régulation du marché national. Appelée loi « *des normes régulatrices pour les chaînes de supermarchés et leurs fournisseurs* », elle tend à rééquilibrer le rapport de forces entre grande distribution et petits producteurs afin de redonner du pouvoir à ces derniers. À présent, les supermarchés ont l'obligation de se fournir à hauteur de 8 % auprès des entreprises de l'« *économie populaire et solidaire* ». Cependant, cette mesure radicale se confronte à une forte

contrainte : les petits producteurs sont loin de pouvoir intégrer le marché de la grande distribution de part les « *exigences de qualité, de volume, d'image de marque, de permis sanitaire et d'accréditation juridique* ».

Source : Benjamin Sourice, « Le soutien un peu trop forcé de l'Etat équatorien », *In Dossier L'invasion des supermarchés, les pays du Sud doivent-ils avoir peur ?*, Altermondes, Décembre 2015, pp.50-51.

## **Responsabilité économique et commerciale : vers des circuits de distribution plus responsables et solidaires**

### **Le commerce équitable**

Le commerce équitable est défini comme « un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier ceux du Sud. Les organisations du commerce équitable, soutenues par de nombreux consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion publique et à mener campagne pour favoriser des changements dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel. <sup>21</sup>»

Plus qu'une simple appellation, il s'agit d'un modèle économique alternatif ayant pour objectif une transformation profonde et globale des normes et règles du commerce international et un rééquilibrage des rapports de force :

- Au Nord, les acheteurs s'engagent notamment à payer un prix juste aux producteurs et à soutenir leurs organisations, à garantir des relations commerciales de longue durée ou encore à informer et sensibiliser le grand public sur les enjeux d'une consommation responsable. Pour le consommateur, le commerce équitable garantit un aliment/textile/artisanat de qualité (respectant un cahier des charges strict), ayant été produit dans des conditions décentes de travail.
- Au Sud, les organisations de producteurs s'engagent à procéder à des structurations collectives et démocratiques, à assurer des conditions de travail convenables et égalitaires ou encore à protéger l'environnement, en ayant recours à des pratiques agricoles sans OGM par exemple. Pour les producteurs, la pratique du commerce équitable permet ainsi l'augmentation et la sécurisation de leurs revenus, l'amélioration de leur qualité de vie ou encore la garantie d'un meilleur accès à l'information.

### **Les circuits courts**

La vente en circuit court se caractérise par l'établissement d'une relation de proximité entre producteurs et consommateurs, avec un nombre d'intermédiaires limités. Plusieurs formes de circuits courts existent : la vente directe à la ferme (sur l'exploitation du producteur, dans les lycées agricoles), la vente par le producteur sur les marchés locaux où en points de vente collectifs, la vente organisée ou vente au panier soutenue par les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), la vente par correspondance (en ligne), ...

---

<sup>21</sup> [www.artisansdumonde.org/comprendre/le-commerce-equitable/definition-du-commerce-equitable](http://www.artisansdumonde.org/comprendre/le-commerce-equitable/definition-du-commerce-equitable)

## Responsabilité citoyenne : du consommateur au consom'acteur

Pendant longtemps, le consommateur a été considéré comme un être passif n'ayant pas le pouvoir de décision sur ce qu'il consommait. Avec le développement du marketing et de la publicité, cette idée d'un consommateur manipulé n'a été que renforcée. Mais avec l'expansion de circuits de distribution alternatifs, les choix de consommation ne sont plus neutres. Sélectionner son vêtement, son chauffage, son alimentation s'avère être une action qui possède un réel impact. Les consommateurs ont du pouvoir et peuvent faire changer les pratiques des entreprises dans leur choix de fournisseurs par exemple. Grâce aux nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation en faveur d'une consommation responsable, le consommateur informé devient un consom'acteur ayant un grand pouvoir d'action.

Au niveau alimentaire, les enjeux sont nombreux : soutien aux petits agriculteurs, protection de l'environnement, dénonciation d'un modèle économique inégalitaire, relocalisation de l'économie,... Le consommateur est le maillon final de la chaîne alimentaire. Il a donc le pouvoir de décision sur ce qu'il souhaite acheter ou non. Ainsi « *que ce soit pour le portemonnaie, pour l'environnement, pour la santé ou par souci de justice sociale, les raisons de changer nos habitudes et d'assumer le choix de la sobriété sont nombreuses. Des leviers existent à tous les niveaux, il ne tient qu'à nous de les actionner, pour nous-mêmes et pour les générations futures*<sup>22</sup> ».

### Quelques campagnes de sensibilisation

#### ■ **Peuples Solidaires – Action Aid France**

- Campagne « Caddi[E]thique<sup>23</sup> »
- Campagne « Le Juste Fruit !<sup>24</sup> »
- Rapport « Des fruits au goût amer<sup>25</sup> »
- Pétition « Lidl : le vrai prix des bonnes choses ?<sup>26</sup> »

#### ■ **OXFAM**

- Campagne « La face cachée des marques<sup>27</sup> »
- Rapport « La face cachée des marques. Justice alimentaire et les 10 géants du secteur alimentaire et des boissons<sup>28</sup> »

#### ■ **Le Collectif Éthique sur l'étiquette**

- Campagne « Anti-jeu<sup>29</sup> »
- Rapport « Anti-jeu. Les sponsors laissent les travailleurs sur la touche<sup>30</sup> »

#### ■ **La plateforme pour le commerce équitable**

- Campagne « Qui a le pouvoir ?<sup>31</sup> »
- Rapport « Qui a le pouvoir : revoie les règles du jeu pour plus d'équité dans les filières agricoles<sup>32</sup> »

#### ■ **D'autres organisations engagées :**

- Artisans du Monde et la campagne « Anti-jeu<sup>33</sup> »

<sup>22</sup> Céline Mouzon, Alternatives Economiques Poche n° 068 - mai 2014. En ligne : [www.alternatives-economiques.fr/consomm-acteurs\\_fr\\_art\\_1301\\_68190.html](http://www.alternatives-economiques.fr/consomm-acteurs_fr_art_1301_68190.html)

<sup>23</sup> <http://supplychainge.org/la-campagne/make-orange-juice-fair/?L=fr>

<sup>24</sup> <http://makefruitfair.org/fr/notre-campagne/>

<sup>25</sup> [www.peuples-solidaires.org/2016/07/lidl-un-rapport-denonce-les-conditions-de-travail-dans-les-plantations-de-bananes-et-](http://www.peuples-solidaires.org/2016/07/lidl-un-rapport-denonce-les-conditions-de-travail-dans-les-plantations-de-bananes-et-)

<sup>26</sup> [http://appels-urgents.peuples-solidaires.org/appel-urgent/lidl-fruits?canal=site&utm\\_source=site&utm\\_medium=site&utm\\_campaign=AU390](http://appels-urgents.peuples-solidaires.org/appel-urgent/lidl-fruits?canal=site&utm_source=site&utm_medium=site&utm_campaign=AU390)

<sup>27</sup> [www.behindthebrands.org/fr](http://www.behindthebrands.org/fr)

<sup>28</sup> [www.behindthebrands.org/en/~media/Download-files/bp166-behind-brands-260213-fr.ashx](http://www.behindthebrands.org/en/~media/Download-files/bp166-behind-brands-260213-fr.ashx)

<sup>29</sup> [www.ethique-sur-etiquette.org/antijeu](http://www.ethique-sur-etiquette.org/antijeu)

<sup>30</sup> [www.ethique-sur-etiquette.org/IMG/pdf/ese\\_rapport\\_euro2016\\_hd.pdf](http://www.ethique-sur-etiquette.org/IMG/pdf/ese_rapport_euro2016_hd.pdf)

<sup>31</sup> [www.commerceequitable.org/actualites/345-rapport-galp.html](http://www.commerceequitable.org/actualites/345-rapport-galp.html)

<sup>32</sup> [www.commerceequitable.org/images/pdf/impact/qui\\_a\\_le\\_pouvoir-rapportvf.pdf](http://www.commerceequitable.org/images/pdf/impact/qui_a_le_pouvoir-rapportvf.pdf)

- Biocoop et sa nouvelle campagne responsable<sup>34</sup>
- Association Sherpa<sup>35</sup>
- Amnesty International<sup>36</sup>
- CCFD-Terre Solidaire<sup>37</sup>

---

## POUR PRÉPARER LE DÉBAT

---

### Profil d'intervenants potentiels

- Membres de coopératives alimentaires ou de lieux de ventes alternatifs, par exemple Biocoop ;
- Membres d'organisations menant des campagnes de sensibilisation (se référer à la liste non exhaustive page 12) ;
- Représentants de syndicats agricoles ;
- Représentants de syndicats des salariés, par exemple la CGT ;
- Représentants de la grande distribution ;
- Maison des Droits de l'Homme ;
- MSA – Sécurité Sociale Agricole : droits des travailleurs/santé ;
- Représentants d'associations de migrants ou d'appui aux migrants ;
- Représentants des Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) / Service MOE (Main d'Œuvre Étrangère) ;

### Questions d'entrée dans le débat

- Le droit des travailleurs : la variable d'ajustement dans le système de l'agrobusiness ?
- La mobilisation collective : une solution pour renverser le rapport de force avec la grande distribution ?
- La désobéissance civile : un moyen crédible pour dénoncer un système illégitime ?
- A quel prix veut-on une alimentation bon marché ?
- Quelle marge de manœuvre pour choisir les filières d'approvisionnement en grande distribution ? Quels sont les critères ?
- Quelles sont les conditions légales de recours à la main d'œuvre immigrée / aux salariés détachés ? Quelles évolutions de la législation ?
- Quelle part du budget est allouée à l'alimentation ?

---

<sup>33</sup> [www.artisansdumonde.org/agir-pour-le-commerce-equitable/campagnes-de-mobilisation/euro-travail-decent-salaire-vital](http://www.artisansdumonde.org/agir-pour-le-commerce-equitable/campagnes-de-mobilisation/euro-travail-decent-salaire-vital)

<sup>34</sup> [www.biocoop.fr/actualites-bio/Biocoop-presente-sa-nouvelle-campagne-responsable](http://www.biocoop.fr/actualites-bio/Biocoop-presente-sa-nouvelle-campagne-responsable)

<sup>35</sup> [www.asso-sherpa.org/service/infographie-devoir-de-vigilance-des-multinationales](http://www.asso-sherpa.org/service/infographie-devoir-de-vigilance-des-multinationales)

<sup>36</sup> [www.amnesty.org/fr/what-we-do/corporate-accountability/](http://www.amnesty.org/fr/what-we-do/corporate-accountability/)

<sup>37</sup> <http://ccfd-teresolidaire.org/infos/rse/>

## Comment agir ici ?

- Questionner les chefs de rayons ;
- Soutenir les campagnes (se référer à la liste non exhaustive page 12) ;
- Connaître et soutenir les mobilisations sur les travailleurs migrants (Peuples Solidaires par exemple) ;

## Outils d'animation

- **Jeu** : jeu de la ficelle<sup>38</sup> ;
- **Animation scolaire** : élection des produits les plus « pourris » à partir d'une enquête en supermarché (accompagnement par un professeur) ;
- **Guide pédagogique** : livre pédagogique de l'enseignement à la citoyenneté et à la solidarité internationale<sup>39</sup> issu d'un travail collectif de 34 contributeurs ;
- **Rencontre** : comprendre la fixation des prix en organisant des visites de marchés ou des rencontres (à Rungis par exemple) ;
- **Jeu de rôle** : jeu du commerce mondial<sup>40</sup>, KuriOz ;
- **Jeu** : jeu de la banane<sup>41</sup>, Lafi-Bala ;
- **Livre et exposition photographique** : « Hungry Planet, what the world eats », Peter Menzel, Faith d'Aluisio<sup>42</sup> ;
- **Film d'animation** : Le juste fruit !<sup>43</sup>

## Filmographie

- Qui a le pouvoir ? Le BASIC.  
Animation en ligne : <http://lebasic.com/chocostarz-la-nouvelle-animation-video-co-produite-par-le-basic/>
- Mexique. Là où les légumes sont mieux traités que les saisonniers, Courrier International.  
Vidéo en anglais en ligne : [www.courrierinternational.com/video/mexique-la-ou-les-legumes-sont-mieux-traites-que-les-saisonniers](http://www.courrierinternational.com/video/mexique-la-ou-les-legumes-sont-mieux-traites-que-les-saisonniers)
- El Ejido, la loi du profit, Jawad Rhalib, 2007. Vidéo en ligne : [www.alimenterre.org/film/el-ejido-loi-profit](http://www.alimenterre.org/film/el-ejido-loi-profit)

## Bibliographie

- Basic, CFSI, Peuples Solidaires, Dossier *L'invasion des supermarchés, les pays du sud doivent-ils avoir peur*, Altermondes n°44, Décembre 2015.
- Bernard Roux, *L'approche segmentationniste du marché du travail*, Agriculture, marché du travail et immigration. Une étude dans le secteur des fruits et légumes méditerranéens, Mondes en développement, 2006/2 (no 134).

---

<sup>38</sup> [www.alimenterre.org/ressource/jeu-ficelle-outil-dejouer-assiette](http://www.alimenterre.org/ressource/jeu-ficelle-outil-dejouer-assiette)

<sup>39</sup> <http://enseignement-ecsi.fr/wp-content/uploads/2016/03/Enseignement-ECSI-Guide-complet.pdf>

<sup>40</sup> [www.alimenterre.org/ressource/jeu-commerce-mondial](http://www.alimenterre.org/ressource/jeu-commerce-mondial)

<sup>41</sup> [www.alimenterre.org/ressource/jeu-banane](http://www.alimenterre.org/ressource/jeu-banane)

<sup>42</sup> <http://menzelphoto.photoshelter.com/gallery-collection/Books-by-Peter-Menzel-Faith-DAluisio/C0000SIWbpbHm.s>

<sup>43</sup> [www.alimenterre.org/ressource/juste-fruit-film](http://www.alimenterre.org/ressource/juste-fruit-film)

- Bernard Thibault, *La troisième guerre mondiale est sociale*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2016, 216p.
- Confédération Paysanne, *L'agriculture, laboratoire d'exploitation des travailleurs migrants saisonniers*, 2014-2015.  
En ligne : [www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/migrants-brochure\\_conf-v2\\_compressed.pdf](http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/migrants-brochure_conf-v2_compressed.pdf)
- FIDH, *Main d'œuvre importée pour fraises exportées*, 2012.  
En ligne : [www.alimenterre.org/ressource/main-doeuvre-importee-fraises-exportees](http://www.alimenterre.org/ressource/main-doeuvre-importee-fraises-exportees)
- Florent Venayre, Christian Montet. *Grande distribution française : Faire confiance au marché ou céder à la tentation réglementaire ?*. Revue Lamy de la concurrence, 2004, 1, pp.174-181.  
En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00652153/document>
- Marie-Jo Dugué, Denis Pesche, Jean-François Le Coq, *Appuyer les organisations de producteurs*, Versailles Cedex, Editions Quæ, « Agricultures tropicales en poche », 2012.  
En ligne : [www.cairn.info/appuyer-les-organisations-de-producteurs--9782759218059.htm](http://www.cairn.info/appuyer-les-organisations-de-producteurs--9782759218059.htm)
- Michèle Descolonges et Bernard Saincy, *Les entreprises seront-elles un jour responsables*, Paris, La Dispute, 2004.
- Patrick Rey et Jean Tirole, *Rapport Régulation des relations entre fournisseurs et distributeurs*, La Documentation française. Paris, 2000  
En ligne : [www.cae-eco.fr/IMG/pdf/029.pdf](http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/029.pdf)
- Philippe Moati, *L'Etat et les grandes surfaces : action et réaction*, Alternatives Economiques n°204, juin 2002.  
En ligne : [www.alternatives-economiques.fr/l-etat-et-les-grandes-surfaces---action-et-reaction\\_fr\\_art\\_159\\_16960.html](http://www.alternatives-economiques.fr/l-etat-et-les-grandes-surfaces---action-et-reaction_fr_art_159_16960.html)
- Sylvain Ly, Christophe Alliot, *Grande distribution alternative, ou alternative à la grande distribution ?* ALTERMONDES, Décembre 2015.  
En ligne : [www.altermondes.org/grande-distribution-alternative-ou-alternative-a-la-grande-distribution/](http://www.altermondes.org/grande-distribution-alternative-ou-alternative-a-la-grande-distribution/)
- Alistair Smith « La saga de la banane. Vers des filières durables et équitables », ed. Charles Léopold Mayer, 2010.
- Confédération Paysanne, *L'agriculture, laboratoire d'exploitation des travailleurs migrants saisonniers*, 2014-2015.  
En ligne : [www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/migrants-brochure\\_conf-v2\\_compressed.pdf](http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/migrants-brochure_conf-v2_compressed.pdf)
- *Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne*, Etudes rurales 2008/2, n° 182  
En ligne : [www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2008-2.htm](http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2008-2.htm)
- *Grande distribution : des pratiques à dénoncer*, 2010.  
En ligne : <http://base.d-p-h.info/fr/dossiers/dossier-2353.html>
- *Stop aux pratiques abusives des supermarchés*.  
En ligne : [www.peuples-solidaires.org/2015/06/pour-des-filieres-de-fruits-justes-et-equitables](http://www.peuples-solidaires.org/2015/06/pour-des-filieres-de-fruits-justes-et-equitables)

*Le contenu des documents produits pour la Campagne et le Festival ALIMENT**TERRE** relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement, de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la Fondation Léa Nature Jardin Bio. Il n'engage pas le Comité de relecture et les experts qui l'ont amendé et que nous remercions : Alice Bordaçarre de Peuples Solidaires, Coralie David de l'OCDE, Delphine Descamps, Elise Monge et Lise Trégloze d'Artisans du Monde et Renata Tretiakova de la CGT.*